

Canada

**CHECK AGAINST DELIVERY
VÉRIFIER AU PRONONCÉ**

**STATEMENT BY
THE HONOURABLE JOHN BAIRD
MINISTER OF FOREIGN AFFAIRS OF CANADA**

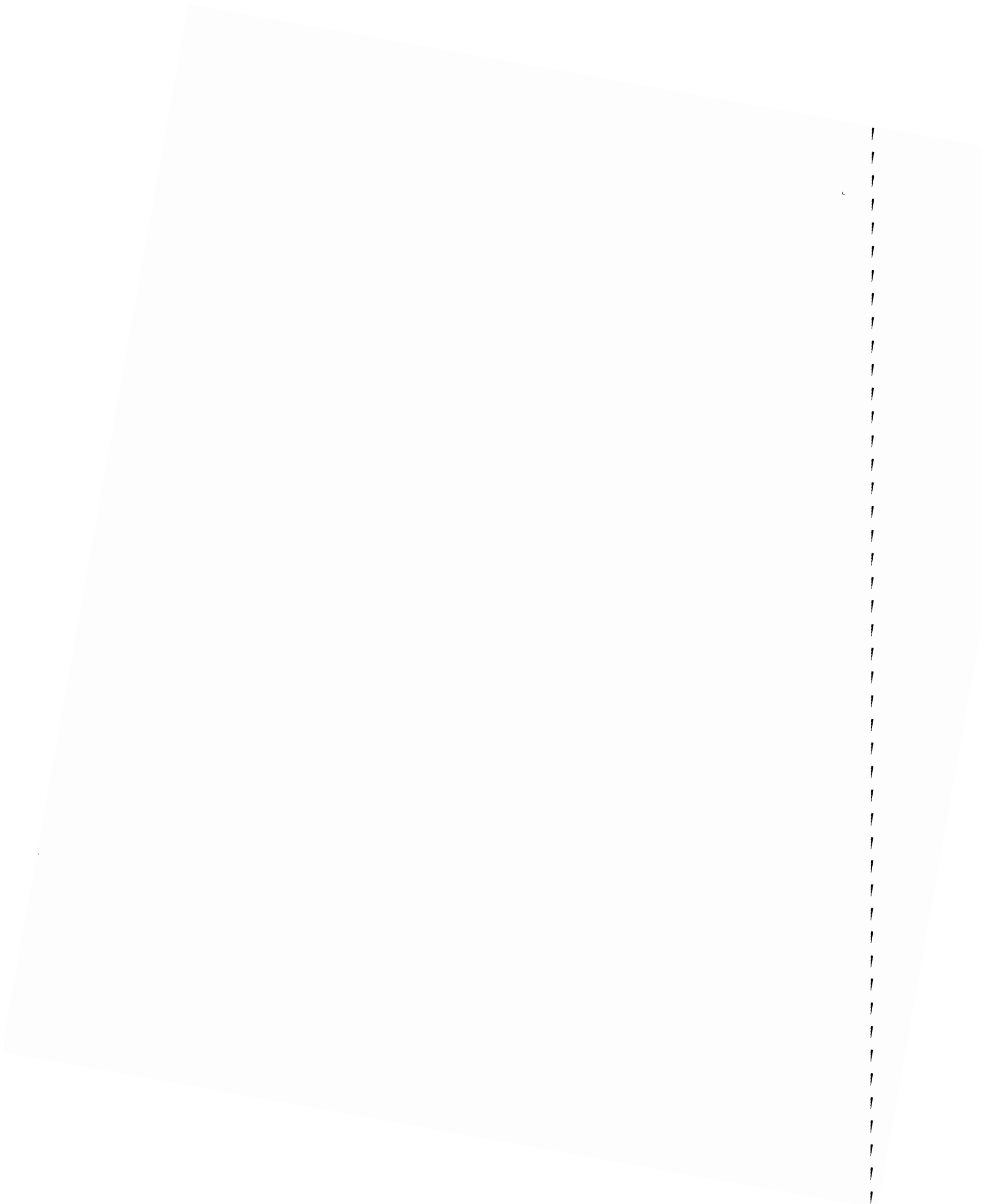
**TO THE SIXTY-SIXTH SESSION OF THE
UNITED NATIONS GENERAL ASSEMBLY**

NEW YORK, 26 SEPTEMBER 2011

**DÉCLARATION DE
L'HONORABLE JOHN BAIRD
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU CANADA**

**À LA SOIXANTE-SIXIÈME SESSION DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES**

NEW YORK, LE 26 SEPTEMBRE 2011



Nearly sixty-six years ago, in 1946, one of my predecessors was privileged to represent Canada at the First Session of the United Nations General Assembly.

It is an honour to follow in those footsteps, and to renew Canada's commitment to the Founding Principles of the United Nations.

- Maintaining international peace and security;
- preventing and removing threats to peace;
- suppressing acts of aggression;
- respecting the principle of equal rights and self-determination of peoples;
- strengthening universal peace; and
- promoting and encouraging respect for human rights and fundamental freedoms for all.

This chamber symbolizes the promise of humankind and what we can accomplish by working together to uphold those Founding Principles.

Yet only a short distance from here is an entirely different symbol.

Ground Zero.

9/11 was a stark reminder that evil exists, that life is fragile, that freedom has enemies, and that the poison of radical terrorism is real.

A reminder that, as far as humankind has advanced, threats to peace, security and human dignity remain.

In this context, I wish to share reflections in three areas:

First, the principles that motivate Canada's approach to foreign policy.

Second, the basis for Canada's support of multilateral organizations and multilateral action.

Third, a way forward for the United Nations.

The Founding Principles of these United Nations are more than mere words.

It is our duty to pull them from the printed page, to breathe life into them, and to practise them every day.

In every day practice, it is not easy to uphold principle. It requires struggle and sacrifice.

Some pay the ultimate price.

The world remembers United Nations Secretary General

Dag Hammarskjöld, who was killed 50 years ago this month.

We honour Secretary-General Hammarskjöld for his integrity, his principle, and for his great courage in confronting power.

We also remember that it was Canada's Prime Minister, John Diefenbaker, who, just a year earlier, stood at this very podium to respond to unjust attacks against Hammarskjöld.

Canada did not hesitate to defend the office and the person of the Secretary General.

This is the Canadian tradition. Standing for what is principled and just, regardless of whether it is popular, or convenient, or expedient.

Over the past century, the world was infected by a lethal combination of utopian ideology and brutal despotism that spawned totalitarian regimes which enslaved their own peoples.

Apologists tried to persuade us that the ideology of communism was benign.

Canadians knew better. We took a stand – for freedom and fundamental human rights.

We stood against oppression in Germany and Ukraine.

We stood with its brave people, and those of the other captive nations of central and Eastern Europe.

Canada does not just “go along” in order to “get along.”

We will “go along,” only if we “go” in a direction that advances Canada's values: freedom, democracy, human rights and the rule of law.

And so, Canada would not “go along” to support the farce of a major proliferator of nuclear arms presiding over the Conference on Disarmament

When North Korea relinquished the presidency, we resumed our engagement in the Conference.

Canada's tough economic sanctions against this rogue regime remain in place and we continue to advocate reform in how the chair of this important body is selected.

We would not “go along” with appeasement of the former Qadhafi regime, nor would we look the other way when the Lockerbie mass murderer received a hero's welcome and the Colonel's embrace.

We would not look the other way as the Qadhafi regime, (blatantly disregarding human rights and the rule of law), waged war on the people of Libya.

Canada backs our principles with action:

- providing military support to NATO's Operation Unified Protector;
- recognizing the National Transitional Council as Libya's transitional government;
- co-founding the Libya Contact Group; and
- giving early, strong, continuing support to the Libyan people's struggle against tyranny.

Canada would not simply "go along" or look elsewhere when the Assad regime started killing Syrian men, women and children in a despicable and desperate attempt to cling to power.

We imposed tough sanctions on the regime and its backers.

Canada will not go along with a double standard that castigates some U.N. members for alleged failings while ignoring the notorious abuses of others.

We supported the aspirations of those peoples who sought for themselves and their countries brighter futures during the Arab Spring that just passed.

But we will not go along with the unilateral actions of the Palestinian Authority.

Just a few days ago, the Quartet laid the foundation for a return to negotiations.

Our government's position has been clear- the only solution to this issue is one that is negotiated by the two parties themselves.

We continue to encourage both sides to accept these principles and return to direct talks based on a two state solution without delay or preconditions.

We uphold Israel's right to exist.

We uphold its fundamental right, like any member state, to defend innocent civilians against acts of terrorism.

Just as fascism and communism were the great struggles of previous generations, terrorism is the great struggle of ours.

And far too often, the Jewish state is on the front line of our struggle and its people the victims of terror.

Canada will not accept or stay silent while the Jewish state is attacked for defending its territory and its citizens.

The Second World War taught us all the tragic price of "going along" just to "get along."

It was accommodation and appeasement that allowed fascism to gather strength. As Winston Churchill said: "An appeaser is one who feeds a crocodile, hoping it will eat him last."

We respect state sovereignty, but Canada will not "go along" or look the other way when a minority is denied its human rights or fundamental freedoms.

It is our common duty to uphold the rights of the afflicted. To give voice to the voiceless.

As citizens of the global community, we have a solemn duty to defend the vulnerable, to challenge the aggressor, to protect and promote human rights and human dignity, at home and abroad: Women, Christians, Bahá'í and other victims of persecution in Iran.

Roman Catholics priests and other Christian clergy, and their laity, driven to worship underground in China.

Christians being driven out of Iraq by Al Qaeda and Copts being assaulted and killed in Egypt.

In Burma, the regime discriminates against several forms of Buddhism and restricts the activities of Muslims. In other places, the Ahmadiyya community faces violence.

Gays and lesbians threatened with criminalization of their sexuality in Uganda.

And other minorities subjected to persecution, oppression or violence.

Our nationalities are many, but we share one humanity.

I am pleased to report that Canada will be creating an Office of Religious Freedom within our Government at the heart of my own department.

The office will promote freedom of religion and freedom of conscience as key objectives of Canadian foreign policy.

The long history of humanity has proven that religious freedom and democratic freedom are inseparable.

As Franklin Roosevelt observed on the eve of global war: "Where freedom of religion has been attacked, the attack has come from sources opposed to democracy.

"Where democracy has been overthrown, the spirit of free worship has disappeared. And where religion and democracy have vanished, good faith and reason in international affairs have given way to strident ambition and brute force."

And this brings me to Canada's support of multilateral institutions and multilateral action.

Some years ago, a former Secretary General referred to "enlightened multilateralism as the guarantor, not the enemy, of state sovereignty and the integrity of state."

State sovereignty is not created by multilateral institutions.

Instead, multilateral institutions exist and derive legitimacy from the independent decisions of sovereign states.

Canada's position in this regard was explained by our Prime Minister just last year.

Referring to multilateral action to address the world economic crisis, Stephen Harper said: "I saw world leadership at its best, a glimpse of a hopeful future — one where we act together for the good of all. The world we have been trying to build since 1945. The world we want for our children and grandchildren. It can be done if we act together. This is 'enlightened sovereignty.'"

Multilateral institutions and multilateral action result from a collection of sovereign decisions based on individual states' own interests: Not narrow self-interest in sovereignty's name, but an expanded view of mutual interest in which there is room for all to grow and to prosper.

Canada calls this "enlightened sovereignty."

It is the natural extension of enlightened self-interest.

As Canada's Prime Minister noted when he addressed the General Assembly last year, the U.N. Charter is animated by "the idea that what's good for others may well be the best way to pursue one's own interests."

In other words, enlightened sovereignty.

The world knows that we can accomplish great things by working together.

This year, collective action, under U.N. sanction, helped to limit the loss of life in Libya, and ultimately ended a criminal, illegitimate regime's war on the people it claimed to represent.

Canada was proud to take part in its demise.

Our Royal Canadian Air Force flew 10 per cent of the total strike sorties against Qadhafi's forces, and our Royal Canadian Navy helped enforce the maritime blockade.

Canada has paid heavily — both in dollar terms and in priceless human toll — to fulfill our U.N. obligation to support the lawful government of Afghanistan.

We used our chairmanship of the G-8 to reach out to leaders from Africa and the Americas and to secure an agreement to enact the Muskoka Initiative for maternal, newborn and child health.

This progress will help to meet a Millennium Development Goal to reduce the appalling mortality among mothers and children in developing countries.

Working with like-minded nations, Canada continues to make significant financial contributions toward peace, humanitarian assistance, development aid and security in the Sudans.

Collective action does not mean uniformity.

For example, Canada is working closely with like-minded countries to advance human rights and democracy in Burma.

At the same time, we imposed the toughest sanctions in the world against that country's repressive military regime.

Similarly, when Canada placed strong restrictions on Syria's current regime, we acted independently, but in close consultation and cooperation with other nations.

In the defence of freedom and human rights, form cannot prevail over substance.

The determinant is what route produces the best results.

While multilateral action should be preferred, failure to achieve consensus must not prevent the willing from acting to uphold human rights and the Founding Principles of the United Nations.

Margaret Thatcher was once reported to have said: "Consensus seems to be the process of abandoning all beliefs, principles, values and policies. So it is something in which no one believes..."

This leads to my third topic: the challenges to the relevance and effectiveness of this organization.

Canada has been a consistently reliable and responsible participant in U.N. initiatives around the world.

We are the seventh-largest contributor to U.N. finances. The citizens of the world deserve that the U.N. abide by the same principles observed by so many governments of member states:

- accountability, transparency and ethics;
- financial responsibility and fiscal austerity;
- efficiency and the elimination of waste and duplication
- regular reviews to sunset unnecessary, redundant and obsolete mandates;
- and zero-tolerance for conflicts of interest, fraud and corruption.

Yet the challenges faced by this organization extend beyond financial probity and operational effectiveness.

This organization is a forum for debate and dialogue, but it must also be a force for positive action to make the world a better place.

As former Canadian Prime Minister, John Diefenbaker, told this Assembly during his defence of the world's prosecuted minorities: "We are not here in this assembly to win wars of propaganda. We are here to win victories for peace."

The U. N.'s relevance and effectiveness are imperilled when the Founding Principles are observed in word but not in deed.

So it is when the presidency of the disarmament conference passes to a regime involved in the illicit transfers of weapons, material and technology.

Or when Iran, which mocks the values of this organization through outrages such as refusing to allow entry to UN observers on human rights, is permitted to seek leadership roles, such as a vice-presidency of the General Assembly and a spot on the Commission on Population and Development.

Or when objection is taken, on petty, procedural or process-based grounds, to reporting that speaks about credible allegations of war crimes committed in Sri Lanka.

Or when blatant violators of women's rights are welcomed to the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women, often despite reservations that are incompatible with the object and purpose of the convention.

Canada has consistently opposed the debasement of multilateral institutions by conduct that is inconsistent with their values.

For example, this year marks the 50th anniversary of Canada's principled refusal to support membership in the Commonwealth of Nations by South Africa's apartheid regime.

The greatest enemies of the United Nations are not those who publicly repudiate its actions.

The greatest enemies of the United Nations are those who quietly undermine its principles and, even worse, by those who sit idly, watching its slow decline.

We cannot sit idly.

Canada is a vigorous defender of freedom, democracy, human rights and the rule of law.

As our Prime Minister remarked earlier this month: We are not a country that makes war for gain or for territory. We do not fight for glory. If we covet honour, it is only a reputation for doing the right thing in a good cause.

That is all.

And that is enough.

If I may be so bold, that is why the countries of the world came together in the United Nations.

To do the right thing in a good cause. And that cause is peace, justice, freedom and opportunity for all.

Thank you

Il y a près de 66 ans, en 1946, l'un de mes prédécesseurs a eu le privilège de représenter le Canada à la première session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

C'est pour moi un honneur de suivre ses traces, et de réaffirmer l'importance que le Canada attache aux principes fondateurs des Nations Unies :

- le maintien de la paix et de la sécurité internationale;
- la prévention et l'élimination des menaces à la paix;
- la répression des actes d'agression;
- le respect de l'égalité des droits et de l'autodétermination des peuples;
- le renforcement de la paix universelle;
- la promotion et l'encouragement au respect des droits et libertés fondamentaux de tous les être humains.

L'enceinte où nous nous trouvons symbolise cette promesse de l'humanité, et symbolise aussi ce que nous pouvons accomplir en veillant ensemble à faire respecter ces principes fondateurs.

Et pourtant, nous sommes, à quelques pas d'ici, en présence d'un autre symbole, entièrement différent, soit le « Ground Zero ».

Les attaques du 11 septembre ont servi à rappeler brutalement que le Mal existe, que la vie est fragile, que la liberté a des ennemis, et que le venin du terrorisme radical est bien réel.

Ces attaques nous ont rappelé que, malgré tout les progrès accomplis par l'humanité, les menaces à la paix, à la sécurité et à la dignité humaine n'ont pas disparu.

Dans ce contexte, je souhaite vous faire part de mes réflexions relativement à trois domaines :

- premièrement, les principes qui sous-tendent l'approche adoptée par le Canada pour sa politique étrangère;
- deuxièmement, les arguments sur lesquels se fonde l'appui du Canada aux organisations et à l'action multilatérales;
- troisièmement, l'orientation que pourraient suivre les Nations Unies.

Les principes fondateurs des Nations Unies ne sont pas de vains mots. Il nous incombe d'insuffler la vie à ces idéaux couchés sur le papier, et de les mettre en pratique quotidiennement.

Mais il n'est pas facile d'appliquer ces principes au quotidien. Cela nécessite un combat et des sacrifices. Certains le font même au prix de leur vie.

Le monde se souvient encore du secrétaire général des Nations Unies Dag Hammarskjöld, qui a perdu la vie il y a 50 ans ce mois-ci.

Nous tenons à lui rendre hommage pour son intégrité, ses principes et son immense courage face aux puissances en place.

Nous nous souvenons également que c'est le premier ministre du Canada, John Diefenbaker, qui avait, à peine un an plus tôt dans cette même enceinte, répondu aux attaques injustes à l'encontre du Secrétaire général Hammarskjöld. Le Canada n'a pas hésité alors à défendre les fonctions et la personne du secrétaire général.

C'est là une tradition canadienne : défendre des positions fondées sur des principes et considérées comme justes, peu importe qu'elles soient ou non populaires, commodes ou opportunes.

Au cours du siècle dernier, le monde a souffert d'un amalgame néfaste alliant idéologies utopistes et despotisme brutal pour donner naissance à des régimes totalitaires qui ont réduit leurs peuples à l'esclavage.

Certains apologistes essayaient de nous persuader que l'idéologie communiste était bénigne.

Les Canadiens n'ont pas été dupes. Nous avons pris position, en faveur de la liberté et du respect des droits humains et fondamentaux. Nous nous sommes opposés à l'oppression en Allemagne et en Ukraine. Nous avons été solidaires de ces peuples, et de ceux d'autres pays captifs d'Europe centrale et d'Europe de l'Est.

Le Canada ne se contente pas d'être accommodant « pour éviter de faire de vagues » : nous ne sommes accommodants que lorsque cela contribue à promouvoir nos valeurs, c'est-à-dire la liberté, la démocratie, les droits humains et la primauté du droit.

C'est pourquoi le Canada a refusé de se montrer accommodant pour appuyer la farce dans laquelle l'un des pays qui contribuent le plus à la prolifération des armes nucléaires a présidé la Conférence du désarmement. Lorsque la Corée du Nord a cédé la place à un autre pays à la présidence de la Conférence, nous avons alors participé de nouveau à ses travaux.

Les sanctions économiques sévères imposées par le Canada contre ce régime voyou sont toujours en vigueur, et nous continuerons de réclamer qu'on modifie le mode de sélection des États qui président cette instance importante.

Nous n'avons pas été accommodants vis-à-vis la politique d'apaisement adoptée envers l'ancien régime du colonel Kadhafi, pas plus que nous n'avons fermé les yeux lorsque le responsable de l'attentat meurtrier de Lockerbie a été reçu en héros et bénéficié de l'accolade du colonel.

Nous n'avons pas fermé les yeux non plus lorsque le régime de Kadhafi, en violation flagrante des droits humains et de la primauté du droit, a livré la guerre au peuple libyen.

Le Canada traduit ses principes par des gestes concrets :

- par un soutien militaire à l'opération Protecteur unifié de l'OTAN;
- par la reconnaissance du Conseil national de transition (CNT) en tant que représentant légitime du peuple libyen;
- par la création, conjointement avec d'autres pays, du Groupe de contact pour la Libye;
- par un soutien rapide, ferme et continu au peuple libyen dans sa lutte contre la tyrannie.

Le Canada a refusé d'être accommodant ou de fermer les yeux lorsque le régime Assad s'est mis à tuer hommes, femmes et enfants syriens dans sa tentative méprisable et désespérée de s'accrocher au pouvoir. Nous avons imposé des sanctions strictes contre ce régime et ses partisans.

Le Canada ne se montrera pas accommodant lorsque certains appliquent deux poids deux mesures, de façon à fustiger des États membres pour des violations présumées, tout en fermant les yeux sur les violations notoires commises par d'autres.

Nous avons appuyé les aspirations de ceux qui, au cours du récent « printemps arabe », ont lutté pour que leurs pays et leurs peuples avancent vers un avenir meilleur. Toutefois, nous ne serons pas accommodants face aux mesures unilatérales prises par l'Autorité palestinienne. Il y a quelques jours, le Quartette a jeté les assises d'un retour aux négociations.

La position de notre gouvernement dans ce dossier est claire : la seule solution pour sortir de l'impasse est une solution négociée par les deux parties elles-mêmes.

Nous continuons d'encourager les deux parties à accepter ces principes et à reprendre le dialogue direct sur la base du principe de la coexistence de deux États, sans délai ni conditions.

Nous réaffirmons le droit d'Israël d'exister. Nous réaffirmons son droit, comme chaque État membre, se défendre les civils innocents contre le terrorisme.

Tout comme le fascisme et le communisme ont été combattus par les générations antérieures, nous devons aujourd'hui combattre le terrorisme.

Or, trop souvent, l'État juif est aux premiers rangs de notre combat et son peuple est la cible des terroristes. Le Canada ne restera pas silencieux et n'acceptera pas que l'État juif soit vilipendé parce qu'il défend son territoire et ses citoyens.

La Deuxième Guerre mondiale nous a montré les conséquences tragiques de l'accommodement à tout prix. Ce sont ces accommodements et les tentatives d'apaisement qui ont permis au fascisme de prendre de la vigueur.

Pour reprendre la boutade de Winston Churchill, « celui qui cherche à composer à tout prix est comme quelqu'un qui nourrit un crocodile en espérant qu'il sera le dernier à être mangé ». Certes, nous respectons la souveraineté de l'État, mais le Canada ne se montrera pas accommodant et ne fermera pas les yeux lorsque les droits et libertés fondamentaux des minorités sont bafoués.

Il est de notre devoir à tous de faire respecter les droits des victimes, de donner voix à ceux qui sont sans voix.

En tant que citoyens de la communauté planétaire, nous avons le devoir solennel de défendre les personnes vulnérables, de défier l'agresseur, de protéger et de promouvoir les droits fondamentaux et la dignité humaine, aussi bien au Canada qu'à l'étranger :

- les femmes, les chrétiens, les Bahá'ís et les autres victimes de persécution en Iran;
- les prêtres catholiques et les autres membres du clergé chrétien et les laïcs, forcés de pratiquer leur religion clandestinement en Chine;
- les chrétiens chassés d'Iraq par al-Qaïda et les coptes agressés et martyrisés en Égypte;
- le traitement discriminatoire adopté par le régime en Birmanie à l'encontre de plusieurs branches du bouddhisme et les mesures restreignant les activités des musulmans;
- la violence à laquelle fait face la communauté ahmadie dans plusieurs régions;
- la criminalisation de l'orientation sexuelle des gais et lesbiennes en Ouganda;
- et bien d'autres minorités touchées par la persécution, l'oppression et la violence.

Les nationalités sont nombreuses, mais l'humanité forme un tout unique.

Je suis heureux d'annoncer que le Canada va créer un bureau de la liberté religieuse, qui relèvera du gouvernement et, plus précisément, de mon ministère.

Le bureau sera chargé de veiller à ce que la liberté de religion et de conscience soient des objectifs primordiaux de la politique étrangère canadienne.

La longue histoire de l'humanité montre que la liberté de religion et la liberté démocratique sont indissociables.

Comme l'avait fait observer Franklin Roosevelt à la veille de la Deuxième Guerre mondiale :

« Toutes les fois où la liberté de religion est mise à mal, c'est par des opposants à la démocratie. Toutes les fois où la démocratie est réprimée, la liberté de religion disparaît également. Et toutes les fois où la religion et la démocratie disparaissent, la bonne volonté et la raison dans les affaires internationales cèdent la place à une ambition effrénée et à la force brute. »

Cela m'amène à parler de l'appui du Canada aux institutions et à l'action multilatérales.

Il y a quelques années de cela, un ancien secrétaire général a affirmé qu'un « multilatéralisme éclairé était le meilleur garant, et non pas l'ennemi, de la souveraineté et de l'intégrité de l'État ».

La souveraineté des États n'est pas le produit des institutions multilatérales. Celles-ci, au contraire, doivent leur existence et leur légitimité aux décisions autonomes prises par des États souverains.

Notre premier ministre a expliqué la position du Canada en ce domaine l'an dernier. Faisant allusion à l'action multilatérale face à la crise économique mondiale, Stephen Harper a déclaré ce qui suit :

« J'ai pu voir le leadership mondial à son meilleur. L'aperçu d'un avenir plein d'espoir, où nous agissons ensemble pour le bien de tous. Le monde que nous tentons de bâtir depuis 1945. Le monde que nous voulons pour nos enfants et petits-enfants. C'est possible si nous agissons ensemble. C'est la "souveraineté éclairée". »

Les institutions et l'action multilatérales sont le résultat d'une série de décisions souveraines, fondées sur les intérêts de chaque État pris individuellement.

Non pas l'intérêt national au sens étroit, invoqué pour des raisons de souveraineté, mais plutôt une vision élargie de l'intérêt mutuel, qui favorise la croissance et la prospérité pour tous. C'est là ce que le Canada appelle la « souveraineté éclairée ». Il s'agit du prolongement naturel de l'intérêt national éclairé.

Comme l'a souligné le premier ministre du Canada lorsqu'il s'est adressé à l'Assemblée générale l'année dernière, la Charte des Nations Unies se fonde sur « l'idée que ce qui est bon pour les autres pourrait bien être le meilleur moyen de satisfaire ses propres intérêts ». C'est-à-dire, encore une fois, la « souveraineté éclairée ».

Le monde sait que nous pouvons accomplir de grandes choses en unissant nos efforts. Cette année, notre action collective, dans le cadre des sanctions adoptées par les Nations Unies, a évité une tragédie humanitaire en Libye et a éventuellement mis fin à la guerre menée par un régime criminel et illégitime contre le peuple qu'il prétendait représenter.

Le Canada est fier d'avoir participé à sa chute. L'Aviation royale du Canada a effectué près de 10 p. 100 des frappes aériennes contre les forces de Kadhafi, et la Marine royale du Canada a aidé à faire respecter le blocus maritime.

Pour s'acquitter de l'engagement pris aux Nations Unies d'appuyer le gouvernement légitime de l'Afghanistan, le Canada a payé un lourd tribut : sur le plan financier, et en vies humaines qui n'ont pas de prix.

Nous avons saisi l'occasion de notre mandat à la présidence du G-8 pour consulter les dirigeants de l'Afrique et des Amériques afin d'obtenir leur adhésion à la mise en œuvre de l'Initiative de Muskoka pour la santé maternelle, néonatale et infantile. Cette avancée aidera à réaliser l'un des Objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir la réduction des taux de mortalité consternants chez les mères et les enfants des pays en développement.

Dans les deux Soudan, le Canada, de concert avec des pays aux vues similaires, continue d'apporter une contribution financière importante aux efforts de paix, à l'aide humanitaire, à l'aide au développement et à la sécurité.

Action collective ne signifie pas forcément uniformité. Ainsi, en collaboration étroite avec des pays animés par les mêmes idéaux, le Canada s'attache à promouvoir le respect des droits de la personne et la démocratie en Birmanie. Dans le même temps, il est celui qui a imposé les sanctions les plus strictes à l'encontre du régime militaire répressif de ce pays.

De même, lorsque le Canada a décidé d'imposer d'importantes restrictions au régime syrien actuel, il l'a fait en toute indépendance, mais en consultation et en collaboration étroites avec d'autres pays.

Lorsqu'il s'agit de défendre la liberté et les droits de la personne, la forme ne saurait prévaloir sur le contenu. Il importe avant tout de choisir la voie qui donne les meilleurs résultats.

Si une action multilatérale est toujours préférable, l'impossibilité de dégager un consensus ne doit pas empêcher les pays qui le souhaitent d'agir pour faire respecter les droits humains et les principes fondateurs des Nations Unies.

Pour reprendre des propos attribués à Margaret Thatcher, « le consensus semble être un processus dans lequel on renonce entièrement à ses croyances, ses principes, ses valeurs et ses politiques. C'est donc quelque chose en quoi personne ne croit ».

Et j'en arrive ainsi à parler du troisième thème de mon intervention, soit la pertinence et l'efficacité de cette organisation.

Depuis toujours, le Canada est un partenaire fiable et responsable des initiatives des Nations Unies à travers le monde. Nous sommes le septième contributeur au budget de l'ONU.

Les citoyens du monde entier méritent que les Nations Unies se conforment aux mêmes principes que respectent les gouvernements d'un grand nombre d'États membres :

- la reddition de comptes, la transparence et l'éthique;
- la responsabilité financière et l'austérité budgétaire;
- l'efficacité et l'élimination du gaspillage et des chevauchements;
- des examens réguliers afin de mettre fin aux mandats devenus inutiles, redondants ou caducs;
- une tolérance zéro envers les conflits d'intérêts, la fraude et la corruption.

Les difficultés auxquelles est confrontée cette organisation débordent néanmoins la question de la probité financière et de l'efficacité opérationnelle.

Les Nations Unies sont une enceinte de dialogue et de débat, mais l'organisation doit aussi être porteuse de changements positifs, qui contribueront à rendre le monde meilleur.

L'ancien premier ministre du Canada, John Diefenbaker, plaidant pour la défense des minorités persécutées dans le monde, a dit ce qui suit devant cette assemblée :

« Nous ne sommes pas réunis ici pour gagner des guerres de propagande. Nous sommes ici pour gagner des victoires en faveur de la paix. »

La pertinence et l'efficacité de l'ONU sont mises en péril lorsque le respect des principes fondateurs ne se traduit pas par des gestes concrets.

Il en est ainsi lorsque la présidence de la Conférence du désarmement est confiée à un régime impliqué dans le transfert illicite d'armes, de matières et de technologies nucléaires.

Il en va de même lorsqu'on permet à l'Iran, qui montre son mépris envers les valeurs de cette organisation par des affronts tels que le refus d'admettre des observateurs des droits de l'homme de l'ONU sur son territoire, de se porter candidat à des rôles de leadership tels que la vice-présidence de l'Assemblée générale ou un siège à la Commission de la population et du développement.

Ou encore, lorsque, pour des raisons mesquines et procédurières ou des formalités, on s'oppose à la communication de renseignements faisant état d'allégations crédibles de crimes de guerre commis au Sri Lanka.

Ou bien, lorsque les auteurs de violations flagrantes des droits de la femme sont accueillis à bras ouverts aux rencontres de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, souvent malgré leurs réserves visant la convention, incompatibles avec son but et son objet mêmes.

Depuis toujours, le Canada s'oppose à la dégradation des institutions multilatérales en raison de comportements contraires à leurs valeurs. Cette année, par exemple, il marquera le 50^e anniversaire de son refus, motivé par les principes auxquels il adhère, d'appuyer l'adhésion au Commonwealth des Nations du régime de l'apartheid de l'Afrique du Sud.

Les plus grands ennemis de l'ONU ne sont pas ceux qui réproouvent publiquement son action.

Ses plus grands ennemis, ce sont ceux qui sapent tranquillement ses principes ou, pire encore, qui restent là à ne rien faire, à regarder l'organisation s'enliser graduellement.

Nous ne pouvons rester là à ne rien faire. Le Canada défend avec vigueur la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit.

Comme l'a fait observer le premier ministre plus tôt ce mois-ci, nous ne sommes pas un pays belliqueux, qui fait la guerre pour acquérir un territoire ou obtenir d'autres gains. Nous ne nous battons pas pour la gloire. Le seul honneur que nous convoitons, c'est la réputation de faire ce qu'il faut, pour une cause juste. C'est tout, et c'est bien assez.

Si vous me permettez, je dirais même que c'est la raison pour laquelle les pays du monde entier se sont rassemblés aux Nations Unies : faire ce qu'il faut pour défendre une cause juste. Et cette cause, c'est la paix, la justice, la liberté et des possibilités pour tous.

Je vous remercie.